

Les droits de l'enfant expliqués aux plus jeunes

Portée par des associations engagées pour l'enfance, Kidimo est une application ludique conçue en collaboration avec les principaux et principales concernées. Un outil utile pour mieux les sensibiliser à des thèmes parfois complexes.



Les enfants connaissent-ils et elles la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée en 1989 à New York, ainsi que les lois qui les protègent ? Pour donner accès aux plus jeunes au contenu de ces textes qui les concernent, une soixantaine de chercheur·euses et des représentant·es de différentes associations suisses ^[1] ont élaboré l'application Kidimo.

Ce jeu interactif, codéveloppé avec la participation de 170 enfants âgés de 7 à 13 ans durant un projet de trente mois, passe en revue trois mondes graphiquement différents : celui de la protection, celui de l'encouragement et celui de la participation. Dans chacun de ces univers, le·la joueur·euse crée un avatar personnalisé et résout des quiz, répond à des questions, ou cherche des situations qui vont à l'encontre de ses droits, entre autres. Il ou elle gagne ainsi des points et progresse dans le monde choisi.

Par exemple, un questionnaire à choix multiples demande quels sont les droits fondamentaux des mineur·es. « Avoir le dernier iphone ou ne pas être exclu·e » ? « Manger des kebabs tous les jours ou dormir dans un lit » ? L'ensemble des phases du jeu est disponible en français, en italien et en allemand.

Certaines étapes proposées par l'application sont assez simples, mais d'autres nécessitent une réflexion, voire une discussion avec un adulte pour approfondir le sujet.

Du matériel d'accompagnement pour les professionnel·les

Kidimo est aussi prévu pour les écoles et pour les professionnel·les de l'enfance. L'équipe de projet interdisciplinaire a en effet publié en complément des indications sur la manière dont l'application peut être utilisée dans le contexte scolaire, dans le travail en milieu ouvert avec les enfants ou par les professionnel·les de la protection de l'enfance. Par ailleurs, un guide pratique destiné à aider d'autres organisation à imaginer des offres pour et avec les enfants a été conçu.

(Yseult Théraulaz)

[Voir l'application](#)

[Voir le matériel d'accompagnement](#)

^[1] Kidimo a été initié par la Haute école spécialisée de Suisse orientale, par la Haute école pédagogique de Lucerne, par UNICEF Suisse et Liechtenstein. De nombreux·ses partenaires y ont contribué, parmi lesquel·les Pro Juventute, l'Office de l'Ombudsman des droits de l'enfant Suisse, Terre des Hommes Suisse, Integras, éducation21, PACH Pflege- und Adoptivkinder Schweiz, Procap et Pro Infirmis.